

2008/8813 - Perception d'une subvention d'un montant maximal de 52 000 € en fonctionnement et 25 600 € maximum en investissement de la part du Conseil Régional pour le projet du Jardin Botanique : « lieu exceptionnel de diffusion et de médiation du monde végétal » et signature de deux conventions établies avec le Conseil Régional relatives au projet cité ci-dessus (Direction des Espaces Verts) (BMO du 04/02/2008, p. 0215)

Rapporteur : M. BUNA Gilles

(Adopté.)